

COMMENT SOLLICITER L'EMAS ?

1

Repérage
d'un besoin par un enseignant ou une équipe pédagogique, expliqué dans la fiche de saisine



2

Validation
par l'inspecteur de circonscription (1^{er} degré) ou le service de l'école inclusive/IEN-ASH (2^{ème} degré)



3

Sollicitation
de l'EMAS par l'envoi de la saisine



4

Réponse
de l'EMAS dans les 15 jours



- **Oui** : Prise de contact téléphonique pour 1^{er} entretien
- **Non** : La saisine ne correspond pas aux missions de l'EMAS - Proposition de réorientation vers un dispositif plus approprié à la problématique



Pour télécharger la fiche de saisine, rendez-vous sur le site de l'EMAS 37 :

www.emas37.org

NOUS SITUER ET NOUS CONTACTER



11, rue Pierre et Marie Curie
37100 TOURS



emas37@elfes37.org

www.emas37.org



L'EMAS intervient sur tout le département de l'Indre-et-Loire

Rudy DOUCET
Pilote

Coralie BOUSSARD
Psychosociologue

06 18 95 54 54

Baptiste CALENGE
Case manager
Coordinateur de parcours

06 11 32 11 17

Ce dispositif est porté par :



Avec le soutien de :



Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire



EMAS 37

Coopérer pour une école inclusive

Équipe Mobile d'Appui médico-social à la Scolarisation des enfants en situation de handicap

Agir ensemble pour une école inclusive, dans l'intérêt de l'enfant, dans l'intérêt commun."

L'EMAS 37, C'EST QUOI ?



Un dispositif encadré par la circulaire du 14 juin 2019 et issu d'une volonté politique : **favoriser la coopération entre l'Éducation Nationale et le secteur du médico-social en faveur de l'inclusion scolaire.**

Une équipe mobile, réactive et impliquée financée par l'ARS Centre-Val-de-Loire, portée par 2 associations reconnues localement dans le milieu de l'enfance et du handicap : "LES ELFES" et "l'ADAPEI 37".

Des prestations d'appui indirectes au service des équipes éducatives et pédagogiques au sein des établissements scolaires pour prévenir les ruptures de parcours d'élèves, en situation de handicap, avec ou sans notification MDPH.

Se saisir des risques de rupture pour imaginer des parcours inclusifs durables.



L'EMAS : UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE DE LA SCOLARISATION D'ENFANTS EN SITUATION COMPLEXE



disponibilité équipes
ressources scolarité coordonner
médiation climat analyse
territoire soutien scolaire sensibilisations
écoute interactions inclusion réseau
coopération difficultés Groupe co-construction
collège des Pratiques lycée
handicaps projets écoles
vigilance familles

NOS MISSIONS



Apporter appui et soutien aux établissements scolaires en cas de difficultés avec un ou des élèves en situation de handicap, avec ou sans notification MDPH

Mobiliser ou rendre accessibles les ressources présentes sur le territoire pouvant répondre aux problématiques repérées

Conseiller une équipe pluridisciplinaire de la MDPH dès que la situation d'un élève le nécessite

Accompagner les professionnels dans leurs réflexions sur l'accueil et les besoins d'enfants en situation de handicap et les aider à construire des réponses adaptées (outils, pistes de réflexion, etc.)

Proposer des actions collectives à destination des professionnels de l'Éducation Nationale

Agir en prévention des ruptures de parcours par des interventions brèves

Intervenir auprès des équipes pédagogiques par des actions ciblées sur l'environnement scolaire au sens large